

Extraits de 4 rapports parlementaires sur le programme Météorologie de la loi de finances 2016

c'est à dire portant essentiellement sur le projet de budget 2016 de Météo-France

Les parties en bleu sont écrites ou réécrites par la CFDT-Météo.

Extraits du Rapport fait AU NOM DE LA COMMISSION DES FINANCES, DE L'ÉCONOMIE GÉNÉRALE ET DU CONTRÔLE BUDGÉTAIRE sur le projet de loi de finances pour 2016 (Assemblée nationale) : [lien](#)

Le programme 170 *Météorologie* de la mission *Écologie, développement et mobilités durables*, comporte l'ensemble des crédits finançant » les missions de Météo-France. 199,7 millions d'euros y sont inscrits pour 2016 contre 203,7 en 2015. *NDLR* : rappel, au final, seulement 198,2 millions ont été votés. [cf. notre article](#)

Auditionnée par le Rapporteur spécial, la direction de Météo-France a relevé que le budget présenté est systématiquement amputé d'une réserve qui s'élève à environ 4 millions d'euros, rarement restituée, ce qui diminue d'autant les moyens disponibles.

Au mieux, une stabilité des dotations budgétaires sur la mission *Écologie, développement et mobilités durables* peut être attendue dans le cadre du renouvellement du contrat d'objectifs et de performances à partir de 2017.

Il revient donc à l'établissement Météo-France de poursuivre la diversification de ses ressources.

Les crédits de redevance aérienne sont censés compenser à l'euro près les dépenses engagées au titre des services rendus aux compagnies aériennes. Ces dépenses couvrent également des investissements tels l'installation récente, à Nice, d'un nouveau radar permettant d'améliorer la détection des cisaillements de vents.

Par ailleurs, Météo-France bénéficie de financements par des tiers, principalement l'Union Européenne, au titre de différents contrats de recherche, pour des montants qui atteindraient 8 millions d'euros en 2016.

Les ressources commerciales de Météo-France proviennent de services rendus au grand public et de services offerts aux professionnels.

Pour 2016, l'établissement retient l'hypothèse de la poursuite d'une érosion rapide [des services kiosqués], bien que le recours à ce type de service demeure très sensible aux situations météorologiques observées. La publicité [sur internet] a généré 4,5 millions d'euros de recettes en 2014, en retrait de 500 000 euros, soit près de 10 % par rapport 2013, en raison du recul général du marché publicitaire.

Météo-France a pour volonté, au cours des prochaines années, de poursuivre une stratégie de diversification de ses prestations dans le domaine concurrentiel.

La réduction des dépenses préserve la capacité à investir : l'investissement augmentera de 19,1 à 20,9 millions d'euros ; l'effort principal portera sur les dépenses de fonctionnement. La réorganisation territoriale contribue à la réduction continue des effectifs (baisse de 461 emplois en 7 ans, 13 %), et donc des dépenses en personnels.

En 2016, 78 ETPT seront supprimés, après 85 emplois en 2015, selon la répartition décrite dans le tableau ci-dessous.

ÉVOLUTION DU PLAFOND D'EMPLOI (EN ETPT) ENTRE 2015 ET 2016 PAR CATÉGORIES

Catégories d'emplois		2015	2016	Évolution 2015-2016	%
Catégorie I Cadres supérieurs"	Directeurs, agent comptable, administrateurs civils, ingénieurs ponts, eaux et forêts, directeurs de recherche	173	166	- 7	- 4,05 %
Catégorie II Ingénieurs"	Chargés de recherche, ingénieurs des travaux de la météorologie (ITM), professeurs certifiés, personnels militaires, ITM de cadre territorial	810	796	- 14	- 1,73 %
Catégorie III Techniciens supérieurs"	Techniciens supérieurs de la Météorologie, aides techniciens de la météorologie, personnels techniques territoriaux de catégorie B ou équivalents, techniciens supérieurs des études et d'exploitation de l'aviation civile	1 613	1 564	- 49	- 3,04 %
Catégorie IV Administratifs et Ouvriers"	Personnels administratifs de catégories A, B et C, personnels médico-sociaux, ouvriers d'État, personnels territoriaux administratifs et ouvriers	562	554	- 8	- 1,42 %
TOTAL		3 158	3 080	- 78	- 2,47 %

Source : ministère de l'écologie, du développement durable et de l'énergie.

Cette réduction continue des effectifs est rendu possible par les fermetures d'implantations locales et s'est accompagnée d'une réorganisation technique dans le domaine de la prévision. Elle a conduit à une réduction substantielle du nombre des postes de catégorie III et, parallèlement, à une diminution plus modérée des autres catégories d'emploi.

En outre, depuis 2014, Météo-France a engagé une mutualisation progressive des fonctions « support » de gestion des ressources humaines, finances, comptabilité, logistique, marchés et communication. Cette démarche va aboutir en 2016 avec la mutualisation complète des fonctions administratives sur le site de Toulouse qui est, par ailleurs, la principale implantation technique et regroupe près de 1 200 agents.

[Le] nouveau maillage ne doit pas fragiliser la mission d'appui localisé aux autorités civiles, même en cas de moindre proximité des centres de Météo-France. Des webconférences ou des extranets permettent par exemple d'apporter les informations nécessaires aux préfets, aux services de la sécurité civile et aux collectivités territoriales.

Le réseau territorial de Météo-France demeure dense, au regard des réseaux établis par certains de nos partenaires : l'Allemagne compte 6 centres régionaux, et ce format est en cours de réduction à 2 grands centres (pour 2 300 agents), le Royaume-Uni compte un seul centre (pour 1 800 agents), l'Espagne une quinzaine.

- *La nécessité de continuer à investir*

L'activité météorologique suppose un ensemble d'infrastructures lourdes : réseau d'observation, moyens de calcul, équipes de recherche... Météo-France va donc être amenée à engager de nouveaux investissements importants à partir de 2017 et 2018.

C'est un des principaux enjeux de la négociation, courant 2016, du nouveau contrat d'objectifs et de performance.

Le Rapporteur spécial considère [donc] que la priorité doit être accordée au renouvellement des équipements lourds et des infrastructures de pointe, et à leur maintenance, qui constituent la garantie du maintien, au plus haut niveau, des capacités de Météo-France à répondre à ses missions.

Météo-France dispose également, en propre, d'une école de la météorologie, intégrée aux services météorologiques, contrairement aux autres pays européens, qui ont recours au système universitaire. La direction de Météo-France considère qu'il s'agit d'un atout qui permet de bénéficier de techniciens et d'ingénieurs immédiatement opérationnels. Ce système nécessite donc de préserver les moyens de formation de l'établissement.

Extraits de la NOTE DE PRÉSENTATION Programme « Météorologie », examen en commission des finances le mercredi 4 novembre 2015, SENAT : [lien](#)

Au total, la baisse de la dotation de l'État conjuguée à la diminution de plusieurs de ses ressources va peser sensiblement sur les comptes de Météo-France, qui doit par conséquent réduire également ses dépenses.

Pour 2016, la direction de Météo-France s'est fixé un objectif volontariste de **33 millions d'euros** de recettes.

Enfin, les redevances collectées pour la fourniture de données publiques seront légèrement inférieures à 2 millions d'euros en 2016, sachant que l'essentiel des données brutes produites par Météo-France doivent être mises à disposition gratuitement.

En 2015, les charges de personnel ont représenté environ 259 millions d'euros, soit 67 % du budget de Météo-France. Pour 2016, la prévision s'établit à **254 millions d'euros**, soit **63 % du budget**.

Cette baisse est permise par la **réduction continue des effectifs**, qui conduit l'opérateur à **ne remplacer que 20 % des départs à la retraite de ses collaborateurs**.

Cette baisse devrait se poursuivre en 2017 puisque **76 nouvelles suppressions d'ETPT** sont d'ores-et-déjà programmées.

Selon le président-directeur général de Météo-France, l'effort prévu en 2016 dépassera le seul cadre des fonctions support et portera également sur **des activités liées au coeur de métier de l'opérateur**, telles que la maintenance des réseaux d'observation, l'informatique ou bien encore les télécommunications.

Lors de son audition par votre rapporteur spécial, le président-directeur général de Météo-France a mis en avant sa volonté de « *rehausser la courbe de l'investissement à partir de 2017* ». En effet, **l'activité de prévision devient de plus en plus intensive en capital et repose sur des technologies de calcul de plus en plus puissantes**. Ainsi, le Royaume-Uni s'est récemment doté d'un supercalculateur, quinze fois plus puissant que celui actuellement en service à Météo-France, pour un montant de 120 millions d'euros.

Si Météo-France veut maintenir son rang, il sera donc contraint d'investir, compliquant un peu plus son équation budgétaire. En effet, les efforts sur les dépenses de fonctionnement apparaissent déjà importants.

22 millions d'euros seront consacrés en 2016 **aux investissements**, en particulier à la modernisation des réseaux d'observation (radars, réseaux au sol, radiosondage) et au renouvellement des équipements de stockage des données.

La fermeture de nouveaux centres régionaux (*sic*) pourra être étudiée à partir de 2018 mais il est peu probable que cette nouvelle réorganisation, si elle devait être décidée, permette de réaliser des économies aussi importantes que celle en cours.

En revanche, compte tenu de son poids au sein du budget, votre rapporteur spécial considère que la réduction de la dépense de personnel devra se poursuivre au-delà de 2017.

Face à la diminution de la dotation de l'État, il apparaît urgent que Météo-France puisse consolider ses ressources propres, à savoir la redevance en tant que prestataire à la navigation aérienne et, surtout, ses ressources commerciales, dont le niveau reste décevant.

En tout état de cause, les **85,5 millions d'euros** versés chaque année par la DGAC à Météo-France sont **indispensables à son budget, mais ne constituent pas une ressource dynamique.**

Les recettes commerciales de Météo-France ont connu ces dernières années **un important recul et ont systématiquement été inférieures aux prévisions**, en raison de **la forte concurrence** à laquelle est confronté l'opérateur public.

S'il est producteur de données brutes, les règles applicables aux données publiques l'obligent en effet à les mettre à disposition **gratuitement** : de nombreuses entreprises utilisent ces données brutes, les retraitent puis les revendent.

Météo-France présente ainsi le paradoxe de disposer d'une expertise reconnue au niveau international pour la production de données mais de se retrouver parfois dépassé par ses concurrents pour leur exploitation et leur diffusion.

Le nouveau contrat d'objectifs et de performance qui sera négocié en 2016 avec la tutelle devra mettre l'accent sur la nécessaire augmentation des ressources commerciales de Météo-France.

Extraits du Rapport concernant le Projet de loi de finances pour 2016 : Écologie, développement et mobilité durables : Prévention des risques - Météorologie, 19 novembre 2015, au nom de la commission de l'aménagement du territoire et du développement durable (Sénat) : [lien](#)

Le plafond d'emplois est donc en diminution constante depuis plusieurs années.

Météo-France a indiqué à votre rapporteur qu'il allait certainement être nécessaire d'opérer un prélèvement d'au moins 1,1 million d'euros en 2016 pour combler le déficit anticipé.

Ainsi que le soulignait déjà votre rapporteur pour avis l'année dernière, **ces prélèvements sur le fonds de roulement ne peuvent en aucun cas constituer un mode de financement et de fonctionnement durable pour Météo-France. Ils menacent désormais à court terme la capacité d'investissement de l'opérateur.** En 2016, ce-dernier ne disposera plus que de l'équivalent d'un mois de salaires en fonds de roulement.

Après la fermeture de la moitié de ses centres locaux et la suppression de 85 emplois en 2015, Météo-France devra encore supprimer 78 emplois en 2016. 8 départs à la retraite sur 10 ne sont pas remplacés. Le climat social est lourd. Votre rapporteur pour avis estime que la situation financière et humaine de l'opérateur n'est désormais plus soutenable.

Votre rapporteur pour avis s'interroge donc : à quoi s'attendre si l'on prive Météo-France des ressources nécessaires à l'investissement et au maintien de son expertise ? La suppression des centres locaux de Météo-France prive par ailleurs l'organisme de la proximité de terrain nécessaire en cas de crise pour dialoguer le plus efficacement possible avec le préfet et les collectivités.

Au regard de ces enjeux, votre rapporteur pour avis juge préoccupante la trajectoire budgétaire récente de Météo-France. Il propose donc de faire une pause, pendant quelques

années, sur la réduction des dépenses, le temps pour l'organisme de se restructurer et de dégager de nouvelles pistes de recettes mais aussi d'économies structurelles.

Extraits du Rapport sur le projet de loi de finances, "PRÉVENTION DES RISQUES ; MÉTÉOROLOGIE", AU NOM DE LA COMMISSION DU DÉVELOPPEMENT DURABLE ET DE L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE, enregistré à la Présidence de l'Assemblée nationale le 8 octobre. [Lien](#).

Météo-France [\[est\]](#) une institution disposant d'une expertise reconnue au plan international mais engagée dans des évolutions structurelles liées à un environnement budgétairement contraint et de plus en plus concurrentiel.

Aussi, devant l'évolution contrastée des crédits budgétaires, il importe de concilier contribution à l'effort de réduction des dépenses publiques et volonté politique de l'État de maintenir sa capacité d'anticipation, de prévention et de réponse opérationnelle au niveau le plus élevé.

À l'évidence, Météo-France apparaît comme un contributeur important à l'effort de réduction des dépenses publiques (8 départs à la retraite sur 10 sont ainsi non remplacés). Toutefois, la contrainte exercée par la baisse des ressources en effectifs et en recettes publiques, de plus en plus difficile à documenter apparaît comme une préoccupation réelle. Ainsi, M. Jean-Marc Lacave, lors de son audition au poste de président-directeur général de Météo-France devant la Commission du développement durable, le 29 septembre 2015, a notamment souligné que « [...] *Nous avons donc des inquiétudes pour l'avenir : nous ne savons pas comment par exemple remplacer en 2018-2019 notre supercalculateur, sans parler de la flotte de nos avions de recherche, qui devra être aussi renouvelée à la même époque. Cela est d'autant plus difficile que l'on a un sentiment d'injustice, les médias parlant souvent de nous à bon compte, en énonçant un certain nombre de contre-vérités donnant une image non conforme aux réalités et aux efforts que nous faisons* ».

Les recettes commerciales de Météo-France proviennent de deux lignes d'activité, les services pour le grand public et ceux pour les professionnels. Leur dynamique respective est très contrastée, tant en termes de constat que d'évolution attendue.

Perspectives 2016 - Le contexte d'érosion continue des services téléphoniques (avec des conditions météorologiques peu favorables durant la période estivale) et un marché publicitaire très difficile en début d'année vont rendre difficile l'atteinte de l'objectif initialement fixé pour l'exercice 2015 (33,50 M€). Toutefois, la dynamique positive sur le secteur professionnel et le développement attendu des recettes liées à la monétisation des supports mobiles au cours du second semestre 2015 permettent d'anticiper cette année une stabilisation des recettes commerciales de l'établissement, et d'envisager, un retour à la croissance en 2016.

Météo-France conservera le réseau territorial le plus dense parmi ses homologues européens, qui ont tous déjà effectué des évolutions dans ce sens. **Votre Rapporteur pour avis souhaite toutefois souligner l'effort réalisé par Météo-France. En effet, à ce jour, sur les quatre dernières années, seul Météo-France, parmi tous les opérateurs de l'État, a réduit sa masse salariale (sic) de moitié (seulement 53 implantations sur 108 initiales, fin 2016) avec un taux d'effort en emplois de 4 à 5 % (effectifs : 3 400 fin 2015, 3 020 fin 2016), et ce, alors que les sollicitations grandissantes du système de vigilance de Météo-France impliquent une montée en puissance de la charge de travail et un besoin croissant de moyens.**

Si de nouvelles réflexions sont, à ce jour, engagées pour poursuivre les efforts de productivité

(notamment grâce à une adaptation du temps de travail), M. Jean-Marc Lacave a insisté auprès de votre Rapporteur pour avis sur la nécessité de tracer une trajectoire de dépense partagée, crédible et stable que ne permet pas l'absence de prévisibilité budgétaire alimentée par des coupes fréquentes et imprévues en cours d'exécution.

Aussi, votre Rapporteur pour avis entend souligner l'importance du dialogue et de la concertation entre le Ministère et l'opérateur afin d'élaborer des objectifs construits et définis en moyens et en effectifs sur le plus long terme.

A noter en complément :

Mercredi 25 novembre 2015, ces échanges lors de l'examen du rapport pour avis (COMMISSION de l'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE ET DU DEVELOPPEMENT DURABLE - SENAT) [Lien vers le CR complet](#)

Le rapporteur pour avis : Le climat social est tendu. Le conseil d'administration doit se réunir le 27 novembre pour voter le budget de l'établissement, dans un contexte de menace de grève et de manifestation des personnels. Météo-France devra à nouveau réaliser un prélèvement de l'ordre de 1,1 million d'euros sur son fonds de roulement pour combler son déficit d'exploitation en 2016. La situation financière et humaine n'est plus soutenable.

...

M. D. M. - Je partage une grande partie des constats du rapporteur et de ses inquiétudes, notamment sur la culture du risque. [...]. Nous sommes dans une situation de baisse des crédits malgré l'augmentation des risques et des phénomènes. C'est un cercle peu vertueux de limitation des moyens des différents acteurs alors que se multiplient les conseils et groupes de travail dont les travaux ne débouchent pas sur beaucoup de décisions et d'adaptations budgétaires.

M. G. M. - Nous avons beaucoup critiqué le coup de rabot systématique qui nous faisait perdre des emplois dans tous les secteurs de façon homogène. Aujourd'hui, ce n'est plus le cas. Nous augmentons les emplois à l'éducation nationale, dans la police, la gendarmerie, et c'est nécessaire. Il faut accepter certaines évolutions dans d'autres domaines. En météorologie, des évolutions technologiques nous permettent d'avoir des réponses très différentes de celles que nous pouvions avoir quand tout était quasiment manuel, avec l'examen des baromètres. On voudrait avoir plus, mais je ne sais pas, quand j'entends les propositions que fait votre formation politique sur les économies à faire, où vous voulez les faire.

Et le mot de la fin pour notre ministre de tutelle, Mme S. Royal en 23 secondes sur le futur budget de Météo-France lors de la commission élargie de l'Assemblée nationale en date du jeudi 5 novembre 2015, la commission se réunissant sur le projet de loi de finances pour 2016, Écologie, développement et mobilité durables : [Lien vers le CR complet](#)

« Vous avez également évoqué la subvention accordée à Météo-France, elle tient compte des gains de productivité permis par la réforme de son organisation territoriale. Elle permet de maintenir un niveau d'investissement soutenu, indispensable pour continuer à améliorer la qualité des prévisions. Les moyens de fonctionnement et d'investissement en lien avec la prévision ont été maintenus entre 27 et 30 millions. » (pour le prononcé par la ministre, [cf. Vidéo](#) entre 1h10min25 secondes à 1h10min47 secondes)

« La subvention attribuée à Météo France tient compte des gains de productivité permis par la réforme de son organisation territoriale et permet de maintenir un niveau d'investissement soutenu, indispensable pour continuer d'améliorer la qualité de la prévision. Les moyens de fonctionnement et d'investissement en lien avec la prévision ont été maintenus entre 27 millions et 30 millions d'euros par an. » (pour le CR écrit)